
Présidence : Pologne

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1366^e séance plénière)

1. Date : mardi 5 avril 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 9 h 30
Clôture : 11 h 20

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (annexe 1)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE : ATROCITÉS
DÉCOUVERTES DANS LA RÉGION DE KIEV
LIBÉRÉE

France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 2), Ukraine (annexe 3), États-Unis d'Amérique (annexe 4), Royaume-Uni (annexe 5), Turquie (annexe 6), Norvège (annexe 7), Suisse (PC.DEL/497/22 OSCE+), Albanie (annexe 8), Géorgie (PC.DEL/509/22 OSCE+), France (annexe 9), Islande (annexe 10), Canada (annexe 11), Italie (annexe 12), Roumanie (annexe 13), Moldavie (annexe 14), Allemagne (annexe 15), Lettonie, Japon (partenaire pour la coopération) (annexe 16), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/17/22 OSCE+), Président

Le Conseil permanent a observé une minute de silence en mémoire des civils morts à Boutcha (Ukraine).

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Provocation haineuse mise en scène par le régime de Kiev à Boutcha et actions inacceptables en la matière de la Présidence en exercice polonaise : Fédération de Russie (annexe 17)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 avril 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1366

5 April 2022

Annex 1

FRENCH

Original: RUSSIAN

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 2

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

La Fédération de Russie considère que le premier point inscrit à l'ordre du jour de la séance spéciale du Conseil permanent annoncée par la Présidence polonaise, ainsi que la convocation même de cette réunion, sont une provocation éhontée et inacceptable et constituent une violation flagrante des Règles de procédure de l'OSCE et des principes fondamentaux régissant les travaux de la Présidence en exercice approuvés à la réunion du Conseil ministériel tenue à Porto en 2002 (paragraphe 2(b)).

Monsieur le Président, vous refusez obstinément de créer un espace non-discriminatoire de débats au sein de notre organe de prise de décisions, générant ainsi délibérément un climat de confrontation et ne tenant pas compte de tout l'éventail des opinions des États participants. Nous nous sommes toujours opposés fermement à cette pratique.

Une fois de plus, nous demandons instamment à la Présidence polonaise d'être guidée strictement dans ses travaux par les procédures dont tous les États participants sont convenus et de cesser de transformer le Conseil permanent en une arène pour régler des comptes politiques.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance spéciale du Conseil permanent de ce jour.

Merci de votre attention.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

L'UE condamne avec la plus grande fermeté les atrocités qui auraient été commises par les forces armées russes dans un certain nombre de villes ukrainiennes précédemment occupées, à Boucha, mais aussi à Irpin, Hostomel, Ivankiv et dans d'autres endroits qui ont été libérés par les forces armées ukrainiennes. Les images obsédantes d'un grand nombre de morts et de blessés civils montrent le vrai visage de la brutale guerre d'agression que le Kremlin mène contre l'Ukraine et son peuple. Nous sommes profondément choqués et consternés par les informations faisant état de fosses communes contenant des centaines de cadavres, et de corps de civils retrouvés dans la rue, y compris ceux de femmes, d'enfants et de personnes âgées, certains avec les mains attachées dans le dos. Des rapports indiquent également que les forces russes ont placé des mines dans des maisons et des équipements, et il existe des cas attestés de viols répétés, d'exécutions sommaires, ainsi que d'autres incidents de violence illégale et de menaces contre les civils, y compris la destruction massive d'infrastructures civiles et le pillage de biens civils par les soldats russes. Les massacres de la ville de Boucha et d'autres villes ukrainiennes seront inscrits sur la liste des atrocités commises sur le sol européen.

Les autorités russes sont responsables de ces atrocités, commises alors qu'elles avaient le contrôle effectif de la zone. Elles sont soumises au droit international de l'occupation.

Les auteurs de crimes de guerre et d'autres violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits humains, ainsi que les représentants de l'État et les chefs militaires responsables, devront rendre des comptes. L'UE soutient toutes les mesures visant à faire en sorte que les forces armées russes répondent de ces violations commises en Ukraine.

En particulier, nous soutenons pleinement l'enquête lancée par le Procureur de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, ainsi que les travaux de la commission d'enquête du Haut Commissariat aux droits de l'homme. L'UE aide le Procureur général ukrainien et la société civile à recueillir et à conserver les preuves des crimes de guerre.

Nous réaffirmons également notre soutien total à la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, qui a pour mandat d'établir les faits relatifs aux violations du droit international humanitaire et des droits humains, dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, attendons avec intérêt son rapport imminent. Nous apprécions également beaucoup l'Initiative de surveillance des droits humains en Ukraine, dans le cadre de laquelle le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a répertorié les violations les plus graves des droits humains et des normes du droit humanitaire depuis le premier jour de la guerre d'agression illégale menée par la Russie. Les informations recueillies sur les crimes qui ont pu être commis par les forces armées russes, y compris contre des civils, seront présentées aux mécanismes d'établissement des responsabilités qui sont, ou pourraient être à l'avenir, compétents.

Nous sommes pleinement solidaires de l'Ukraine et du peuple ukrainien en ces heures sombres pour le monde entier. Nous demandons de nouveau à la Russie de respecter pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et de ses eaux territoriales. L'UE continuera à soutenir fermement l'Ukraine et fera avancer, de toute urgence, les démarches en vue de nouvelles sanctions contre la Russie.

Le Président Poutine doit arrêter cette guerre immédiatement et sans condition.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

La République de Macédoine du Nord¹, le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE et membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie, Andorre, Monaco et Saint-Marin souscrivent à la présente déclaration.

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE

Monsieur le Président,

La libération de la région de Kiev des bandes organisées russes de meurtriers et de pillards – je ne peux pas les appeler une armée – a révélé l'ampleur des atrocités commises par la Russie contre les Ukrainiens.

Les preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité sont accablantes et nous laissent sans voix.

Le massacre de la région de Kiev prouve qu'il n'a aucune limite à la cruauté des « russistes », qui transgressent toutes les frontières morales et ne respectent aucune valeur.

Même les premières constatations sont effroyables et déchirantes.

Des corps gisaient dans les rues.

Des dizaines d'entre eux ont été retrouvés les mains attachées dans le dos et abattus d'une balle derrière la tête.

Voici comment l'un de ces cas a été décrit par Human Rights Watch :

« Le 4 mars, les forces russes à Boutcha [...] ont obligé les cinq hommes à s'agenouiller sur le bord de la route, remonté leurs tee-shirts sur leurs têtes et tiré sur l'un d'entre eux dans la nuque ».

Il s'agit d'une exécution délibérée et arbitraire de civils.

Un autre cas a été décrit par Human Rights Watch comme suit : « Le 6 mars, dans le village de Vorzel, à quelque 50 kilomètres au nord-ouest de Kiev, des soldats russes ont lancé une grenade fumigène dans un sous-sol, puis tiré sur une femme et un enfant de 14 ans alors qu'ils sortaient du sous-sol, où ils s'étaient réfugiés ».

Ces témoignages font froid dans le dos.

Une salle de torture avait été aménagée dans le sous-sol d'un bâtiment situé dans les locaux d'une colonie d'été pour enfants à Boutcha.

Des femmes et des jeunes filles ukrainiennes étaient violées pendant des heures, torturées puis tuées.

On a tenté de brûler le long d'une route les cadavres de certaines femmes violées.

Des corps déjà sans vie ont été écrasés par des chars.

Tous les membres d'une famille, dont plusieurs enfants, ont été brûlés vifs.

Quelque trois cents personnes ont été retrouvées enterrées dans des fosses communes à Boutcha.

Les restes de plus de 400 civils tués par des assassins « russistes » ont déjà été retirés du territoire de la région de Kiev.

L'existence de « listes d'exécution », dont l'Ukraine avait été avertie avant la guerre, ne semble que trop réelle.

Les jours à venir permettront d'en savoir plus sur ce massacre et les crimes commis.

Selon le bureau du Procureur général d'Ukraine, la situation à Borodianka semble déjà être pire que celle de Boutcha.

Cependant, d'autres images et récits horribles devraient surgir à l'avenir d'autres zones libérées, notamment de Marioupol.

En définitive, je ne peux que répéter l'appel du Président Zelensky aux mères russes :

« Même si vous avez élevé des pillards, comment ont-ils pu devenir aussi des bouchers ? Vous ne pouviez pas ignorer ce que vos propres enfants portent en eux. Vous ne pouviez pas ignorer qu'ils n'ont aucune humanité. Pas d'âme. Pas de cœur. Ils ont tué délibérément et avec délectation. »

C'est cela le « russisme » et il faut se demander comment guérir la société russe de cette maladie.

Chers collègues,

Toute guerre commence par la déshumanisation.

Et c'est ce qu'ont fait systématiquement les dirigeants russes et leurs propagandistes pendant de nombreuses années.

Ils ont nourri la haine de la société russe envers les Ukrainiens.

Les personnes assises ici derrière la plaque indiquant « Fédération de Russie » ont fait partie de ce réseau de mensonges, de propagande et de haine.

Les mots tuent – littéralement. Nous le voyons de nos propres yeux depuis 2014. En Crimée, dans le Donbass et maintenant dans toute l'Ukraine.

Mais c'est une autre affaire lorsque les diplomates se mettent à prononcer des déclarations destinées exclusivement à blanchir des crimes.

Je sais qu'il est inutile de demander à ces diplomates russes de ne pas répéter toutes les bêtises et les instructions qu'ils ont reçues de Moscou en vue de la séance d'aujourd'hui.

C'est leur choix s'ils veulent faire cela. Et ils devront en répondre devant les générations futures, devant les tribunaux futurs et devant Dieu.

Ils devraient au moins être suffisamment « professionnels », un mot que le représentant russe ne cesse de répéter à chaque séance, pour voir en quoi leur version est incompatible avec la réalité.

Votre Ministère de la défense ne peut pas affirmer que les prétendus soldats russes ont quitté la région de Kiev le 30 mars, alors que votre chaîne de télévision Zvezda a annoncé le 1^{er} avril que des fusiliers marins russes placés sous le commandement d'Aleksei Shabulin menaient une opération militaire dans le secteur de Boutcha-Hostomel-Ozera.

Après 40 jours d'agression russe, l'ampleur des atrocités commises ne peut se résumer à une simple provocation.

Vous ne pouvez pas non plus prétendre que ces atrocités sont une mise en scène, étant donné que l'Ukraine a invité tous les mécanismes indépendants existants et toutes les missions d'enquête possibles à répertorier chaque meurtre.

En outre, les diplomates russes ne peuvent plus compter sur l'idée qu'une victoire justifiera tout.

Mais je ne serais pas surpris par une quelconque déclaration odieuse faite au nom de la Russie, plus maintenant.

Le jour même où les photos des crimes de Boutcha ont été révélées, l'agence de presse russe RIA Novosti a publié un article intitulé « Ce que la Russie devrait faire avec l'Ukraine ».

Compte tenu du niveau de censure en Russie, le feu vert pour cet article n'a manifestement pas été donné par erreur.

L'article défend et justifie la politique de la Russie à l'égard des Ukrainiens.

Il montre également comment la Russie est devenue un État nazi qui constitue une menace pour la sécurité européenne et mondiale.

Il expose en détail les plans de Poutine, tels qu'il les a lui-même annoncés à de nombreuses reprises, notamment dans son discours du 24 février.

L'article affirme que « l'élite de Bandera doit être éliminée, car il est impossible de la rééduquer. Le 'bourbier' social, qui l'a soutenu activement et passivement par son action et son inaction, doit subir les épreuves de la guerre et vivre cette expérience pour en tirer une leçon historique et expier sa culpabilité. »

N'est-ce pas là une façon d'approuver la poursuite de l'extermination des Ukrainiens ?

Les auteurs ne cherchent même pas à cacher leurs intentions. Il ne faut donc pas se faire d'illusions sur leurs futurs plans pour le peuple ukrainien et notre statut d'État. « Déseuropéanisation » et « désukrainisation ». Ils souhaitent même effacer le nom de notre pays.

Mais quelle que soit l'intention derrière sa publication, ce manifeste du « russisme » servira de preuve dans un futur tribunal établi pour juger les criminels de guerre et les propagandistes.

Nous ne devons pas hésiter à poursuivre nos actions pour mettre fin à ce fléau, car l'impunité ne fait qu'engendrer davantage de violence.

C'est pourquoi le fait de traduire tous les responsables en justice permettra de briser ce cercle vicieux.

L'Ukraine a déjà dressé une liste du personnel de la 64^e brigade séparée de fusiliers motorisés de la 35^e armée d'armes combinées, qui était stationnée à Boutcha.

J'espère que le preneur de notes russe a soigneusement consigné ces informations. Car votre Président a transformé ces hommes en meurtriers et en violeurs, et certains d'entre eux sont peut-être déjà de retour en Russie à l'heure actuelle. Il est temps pour vous de reconnaître que votre propre Président a jeté une malédiction sur votre pays.

Chers collègues,

« Le monde a déjà connu de nombreux crimes de guerre. À différentes époques. Sur différents continents. Mais il est temps de faire tout ce qui est possible pour que les crimes de guerre de l'armée russe soient la dernière expression de ce mal sur terre ».

Tel est l'appel lancé au monde par le Président Zelensky.

C'est pourquoi il a décidé d'établir un mécanisme judiciaire spécial en Ukraine chargé de mener des enquêtes et des poursuites concernant tous les crimes commis par les envahisseurs.

L'Ukraine a également demandé instamment à la Cour pénale internationale et aux organisations internationales d'envoyer des missions à Boutcha et dans d'autres villes et

villages libérés de la région de Kiev, afin de recueillir minutieusement toutes les preuves des crimes de guerre russes, en coopération avec les forces de l'ordre ukrainiennes.

Nous attendons de l'OSCE, en particulier de ses institutions autonomes compétentes, qu'elle se joigne à ces efforts.

Nous estimons qu'elle dispose des compétences et des capacités nécessaires pour contribuer dans une grande mesure à nos efforts communs visant à traduire les responsables en justice, à rétablir la paix et l'état de droit en Europe et à empêcher la répétition de telles atrocités à l'avenir.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

Face à un mal aussi effroyable que celui dont le monde a été témoin ces derniers jours, je voudrais rappeler les mots du grand écrivain américain John Steinbeck, qui a écrit :

« Il y a un conflit qui depuis toujours nous effraie et nous inspire, un seul... Les humains sont pris, dans leurs vies, leurs pensées, leurs appétits et leurs ambitions, leur avarice et leur cruauté, mais aussi dans leur bonté et leur générosité, au filet du bien et du mal. C'est leur histoire, la nôtre, et elle se répète dans tous les domaines des sens ou de l'intelligence. Après qu'il se sera débarrassé des poussières et des copeaux de sa vie, l'homme devra toujours affronter cette question, dure et sans ambiguïté : était-ce bien ou mal ? »

Était-ce bien ou mal ? C'est une question que nous pourrions poser aux habitants de Boutcha. Au sujet de leur vie dans cette banlieue calme et tranquille.

Et c'est une question que nous pourrions poser à leurs bourreaux, qui sont arrivés en ville avec leurs appétits et leurs ambitions, leur avarice et leur cruauté, laissant derrière eux la tache indélébile du mal.

Chers collègues, les crimes de guerre ne se produisent pas d'eux-mêmes. Ils sont commis. Ils sont intentionnels. Et comme tous les États participants représentés ici le savent bien, la conduite de la guerre est régie par des règles clairement définies, notamment celles qui visent à protéger les civils contre la violence. Ces règles s'appliquent même aux guerres lancées par un État contre son voisin sans aucune provocation ni justification. Ces règles sont claires en vertu du droit international.

Monsieur le Président, le monde réclame justice après les images choquantes du carnage découvert lorsque l'Ukraine a libéré Boutcha le 2 avril. Des vidéos montrent les corps de dizaines de personnes, dont des familles et des enfants, éparpillés dans les rues et dans les maisons en ruine de cette banlieue de Kiev autrefois méconnue, certains ayant les mains attachées dans le dos. Un témoin oculaire raconte que les forces russes ont rassemblé cinq hommes le 4 mars, les ont obligés à s'agenouiller sur le bord de la route, ont remonté

leur t-shirt sur la tête, puis leur ont tiré une balle dans la nuque à bout portant, à la manière d'une exécution. D'autres témoignages explicites font état de viols et de meurtres aveugles. Le Maire de Boutcha, Anatoly Fedoruk, estime qu'environ 300 de ses concitoyens ont été abattus au moment où les forces russes tenaient la région, la plupart ayant été jetés dans une fosse commune à la périphérie de la ville.

Il n'y a pas que Boutcha. Les récits de meurtres de civils dans d'autres régions autrefois tenues par la Fédération de Russie correspondent étroitement à ce que nous voyons à Boutcha. À mesure que d'autres zones sont libérées, nous risquons de rencontrer des scènes semblables de barbarie et de brutalité monstrueuse. Nous recevons toujours des rapports crédibles selon lesquels les forces russes continuent de tuer des civils ainsi que de kidnapper et tuer des dirigeants locaux dans les zones qu'elles détiennent en Ukraine. Des rapports crédibles font état de tortures et de civils exécutés avec leurs familles, ainsi que de pièges laissés par les forces de Poutine pour blesser encore plus de civils.

Je ne peux même pas imaginer la terreur à laquelle ces civils ont été confrontés et qu'ils continuent d'endurer. Imaginez, imaginez seulement, à quoi ressemble Marioupol aujourd'hui.

Monsieur le Président, nous avons tous vu la Russie tuer des civils tous les jours. Les forces russes ont rasé des villes ukrainiennes entières et frappé des hôpitaux, des immeubles, des écoles, des orphelinats et d'autres bâtiments connus pour abriter des civils. Elles ont bombardé des couloirs humanitaires et de nombreux rapports indiquent qu'elles ont transféré de force la population locale hors des zones tenues par la Russie. Chacun de ces actes devrait faire l'objet d'une enquête et leurs auteurs devraient rendre des comptes. Les crimes de guerre ne sauraient être commis en toute impunité.

Il convient également de dire quelques mots sur la désinvolture avec laquelle les autorités russes ont traité les nouvelles en provenance de Boutcha. Au moment où des photos de cadavres de civils ensanglantés, les mains attachées dans le dos, étaient publiées samedi, la porte-parole du Ministère russe des affaires étrangères, Maria Zakharova, a évoqué sur Twitter l'injustice dont elle avait fait l'objet en se voyant refuser l'entrée d'un magasin Chanel. Les autorités russes ont également affirmé, comme elles l'avaient déjà fait à plusieurs reprises, que l'Ukraine avait truqué les scènes de Boutcha en faisant appel à des « acteurs de crise ». Elles ont finalement opté pour leur version préférée, à savoir que les États-Unis avaient commandé les images des atrocités commises à Boutcha afin de piéger la Russie. Il va sans dire que cette « affirmation » est à la fois vexante et ridicule, et qu'elle rappelle l'expression d'Hannah Arendt « la banalité du mal ».

Monsieur le Président, les États-Unis ont averti pendant longtemps que les forces de Poutine étaient susceptibles de commettre des atrocités dans le cadre de cette guerre d'agression. Nous avons vu les images catastrophiques de la destruction de Marioupol, les rapports faisant état de dizaines de milliers de personnes enlevées ou déportées par les forces russes, et les descriptions choquantes de viols et d'agressions dans les villes dont le Kremlin prétend cyniquement qu'elles ont été « libérées » par les forces russes. Les rapports et les images que nous avons vus, y compris les terribles images récentes de Boutcha, montrent que ces actes ne sont pas le fait d'un ou deux soldats rebelles, mais qu'ils s'inscrivent dans un schéma plus large et troublant d'atrocités commises. Toutes les forces russes, des soldats sur le terrain aux généraux qui donnent les ordres, doivent répondre de leurs actes.

Chers collègues, comme l'a dit le Secrétaire d'État Blinken : « [n]ous ne pouvons pas devenir insensibles à cela. Nous ne pouvons pas le banaliser. C'est ce qui se passe chaque jour depuis que la Russie s'en prend brutalement à l'Ukraine. C'est pourquoi il faut y mettre un terme. »

Les responsables de tout crimes de guerre et autres atrocités commis en Ukraine, y compris les cadres politiques et militaires, doivent répondre de leurs actes. C'est pourquoi, avec d'autres États participants de ce Conseil, nous demandons qu'une enquête approfondie soit menée sur ce qui s'est passé à Boutcha, à Irpin et à Hostomel, et sur ce qui se passe sur le territoire contrôlé par la Russie en Ukraine. Les responsables d'actes de cette nature ne devraient pas douter que toutes les atrocités qu'ils commettent seront dénoncées et que la communauté internationale leur demandera des comptes. Ces actes doivent cesser et ils doivent cesser maintenant.

Monsieur le Président, le mal qui s'est produit à Boutcha restera à jamais marqué d'infamie. Ne l'oublions jamais.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Merci, Monsieur le Président. Chaque fois que nous nous réunissons dans le cadre d'une séance spéciale du Conseil permanent, nous constatons de nouveaux faits effroyables, tandis que le Président Poutine poursuit sa guerre brutale en Ukraine. Mais aujourd'hui, nous examinons une nouvelle situation profondément troublante : des exécutions de sang-froid à une échelle choquante.

Alors que les troupes russes ont été contraintes de battre en retraite, nous voyons de plus en plus de preuves d'actes épouvantables perpétrés par ces forces d'invasion dans des villes comme Irpin et Boutcha. Des centaines de corps ont été découverts lors de la libération des villes.

Nous avons assisté, horrifiés, à l'émergence d'informations faisant état d'hommes, de femmes et d'enfants tués et mutilés. De fosses communes. Et d'images montrant des personnes abattues à bout portant, pieds et poings liés, et leurs corps abandonnés dans la rue. Quelles autres horreurs attendent d'être découvertes ? C'est une grande tâche morale pour l'armée russe, qui ne sera jamais oubliée.

Les auteurs de ces actes épouvantables doivent répondre de leurs actes. Les meurtres délibérés de civils au cours de l'invasion illégale et injustifiable de l'Ukraine par la Russie doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre. Nous ne permettrons pas à la Russie de dissimuler son implication dans ces atrocités par une désinformation cynique et veillerons à ce que la réalité des actions menées par la Russie soit exposée au grand jour. Nous n'aurons de cesse que les responsables de ces atrocités, y compris les commandants militaires et les membres du Gouvernement russe, soient traduits en justice. Le Royaume-Uni a été en première ligne pour soutenir l'enquête de la Cour pénale internationale sur la situation en Ukraine. La saisie de la Cour par des États a été la plus importante de son histoire. Le Mécanisme de Moscou de l'OSCE a un rôle important à jouer dans ce processus et continuera de bénéficier du plein soutien du Royaume-Uni. Nous n'oublierons rien ni personne.

Monsieur le Président, dans cette salle, des collègues russes nous ont dit qu'ils n'avaient aucune intention d'envahir l'Ukraine. Ils mentaient. Ils nous ont dit que l'Ukraine bombardait ses propres écoles et hôpitaux. Ils mentaient. Maintenant, ils nous disent que

l'Ukraine exécute sa propre population civile. N'ont-ils pas honte ? Il n'y a pas de drapeau assez grand pour couvrir la honte que représente le meurtre de personnes innocentes.

Monsieur le Président, le Gouvernement russe a encore la possibilité d'arrêter cette guerre insensée. Mais tant que la Russie poursuivra sa barbarie gratuite, il est essentiel que la communauté internationale continue de fournir à l'Ukraine le soutien humanitaire et militaire dont elle a tant besoin et que nous renforçons les sanctions pour bloquer à la source le financement de la machine de guerre du Président Poutine. Le monde nous regarde et nous n'oublierons pas.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance. Merci,
Monsieur le Président.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

L'attaque non provoquée, injustifiée, illégale et illégitime de la Fédération de Russie contre l'Ukraine se poursuit malheureusement.

De ce fait, la situation humanitaire sur le terrain s'aggrave de jour en jour.

Or, la solution à cette tragédie humanitaire en cours est politique et elle est urgente.

Chaque jour, nous recevons des rapports macabres à propos de l'évolution de la situation militaire sur le terrain qui cause des pertes en vies humaines.

Ce week-end, nous avons suivi avec une profonde tristesse les informations dans les médias concernant Boutcha et quelques autres villes.

Ces allégations relatives à des meurtres de civils doivent être éclaircies et faire l'objet d'une enquête approfondie.

Nous appelons fermement et sincèrement à déclarer d'urgence un cessez-le-feu permanent en Ukraine.

Notre pays continuera de soutenir par tous les moyens le processus permettant l'instauration immédiate d'une paix juste et durable.

L'élan positif acquis à la réunion qui s'est tenue récemment à Istanbul devrait être maintenu impérativement.

Nous continuons à souligner qu'il importe de faire preuve de bon sens et de maintenir le dialogue.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer également que nous rejetons l'assaut en cours contre l'Ukraine.

Nous soutenons fermement la préservation de la souveraineté, de l'unité politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris ses eaux territoriales.

Le Gouvernement turc continuera également sans relâche d'apporter son assistance humanitaire.

Nous ne relâcherons jamais nos efforts pour venir en aide au peuple ukrainien.

Mon pays veut la paix, la stabilité et la prospérité dans sa région. Nous continuerons de contribuer sincèrement à toute initiative prise dans quel que format que ce soit pour trouver une issue pacifique à cette situation.

Nous vous prions de bien vouloir joindre notre déclaration au journal de la séance.

Merci.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NORVÉGIENNE

Monsieur le Président,

Nous sommes consternés par les informations qui nous parviennent des zones libérées aux alentours de Kiev et d'autres régions. Nous sommes profondément choqués par les atrocités qui ont été commises contre des civils à Boutcha et dans d'autres lieux occupés par les forces russes. De plus, les forces russes ont détruit sans discrimination des logements, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles, et auraient posé des mines dans certaines zones.

Ces atrocités et les autres atrocités qui ont été signalées depuis le début de l'invasion russe le 24 février feront l'objet d'une enquête et les responsables de violations du droit international humanitaire doivent être traduits en justice. Nous nous félicitons de la création d'une commission d'enquête sur l'Ukraine par le Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU le 4 mars « pour enquêter sur toutes les allégations de violations et abus des droits humains et du droit international humanitaire, ainsi que sur les crimes connexes commis dans le contexte de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine ». Nous sommes également heureux que la Cour pénale internationale (CPI) ait ouvert une enquête sur la situation en Ukraine.

En complément des travaux du CDH et de la CPI, la mission d'experts envoyée en Ukraine dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'OSCE remettra son rapport dans quelques jours. Ce rapport devrait faire la lumière sur les éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris ceux qui ont été commis dans le cadre d'attaques délibérées et aveugles contre des civils et des infrastructures civiles.

Le monde regarde. Les crimes de guerre qui sont commis en Ukraine ne sauraient rester impunis.

La guerre non provoquée et illégale menée par la Russie contre l'Ukraine – pays libre et souverain – est aussi une attaque contre les valeurs démocratiques et contre la liberté.

La Norvège exhorte une fois de plus la Russie à se conformer au droit international. Cela inclut le fait d'obtempérer à l'injonction de la Cour internationale de justice de suspendre immédiatement ses opérations militaires et de retirer ses troupes d'Ukraine.

Monsieur le Président,

Permettez-moi également de souligner combien il aurait été préférable que la délégation russe choisisse de participer à nos débats menés sous ce point de l'ordre du jour. Au lieu de cela, elle a présenté une question d'actualité, qui est en fait la même question, mais en utilisant une formulation qui ne peut être interprétée que comme une provocation. Je demande donc instamment à nos estimés collègues russes de revoir leur modus operandi pour les séances à venir.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1366

5 April 2022

Annex 8

FRENCH

Original: ENGLISH

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE

Monsieur le Président,

Merci d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent. Nous tenons également à vous remercier personnellement, ainsi que la Présidence polonaise, pour la façon rigoureuse et ferme dont vous dirigez notre Organisation en ces temps très difficiles.

Aujourd'hui, nous sommes appelés une fois de plus à exprimer clairement et vigoureusement notre position en qualité d'État participant et d'être humain, individuellement et collectivement.

Notre position a déjà été énoncée clairement. Mais nous n'aurons de cesse de répéter notre condamnation, dans les termes les plus fermes possibles, de l'agression non provoquée et inacceptable de la Russie contre l'Ukraine, violation flagrante et arrogante de la Charte des Nations Unies, du droit international et des principes et engagements de l'OSCE.

Depuis maintenant presque six semaines, la Russie mène des attaques brutales, aveugles et délibérées, cible et tue des civils, dont de nombreux enfants, détruit leurs biens et l'infrastructure civile, et produit des vagues de réfugiés.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Nous sommes consternés par les preuves et les informations concernant les atrocités commises par l'armée russe qui nous parviennent de la région de Kiev et d'autres parties de l'Ukraine. Les corps des civils qui gisent épars dans les rues et la destruction totale des villes sont jusqu'à présent l'acte d'accusation le plus clair à l'encontre de la Russie attestant la nature véritablement criminelle de son agression. Les rapports faisant état de viols et d'autres violences sexuelles liées au conflit sont aussi particulièrement préoccupants.

Nous sommes profondément attristés par les pertes en vies humaines et par toutes ces souffrances. Nous offrons nos sincères condoléances au peuple ukrainien. Il mérite notre respect et notre admiration pour son endurance et sa dignité. Et nous soutenons son droit légitime à l'autodéfense.

Les atrocités dont nous avons été informés jusqu'à présent nous remplissent d'appréhension quant aux crimes pouvant avoir été commis dans les régions d'Ukraine qui sont encore sous contrôle russe. La détention arbitraire et la persécution des civils, des élus et des journalistes y sont devenues courantes, tout comme les allégations de violences sexuelles liées au conflit.

Monsieur le Président,

Dans les Balkans occidentaux, nous ne connaissons que trop bien la douleur et les conséquences à long terme de la guerre et du génocide, et nous savons que le chemin vers la justice et la guérison sera long. À l'époque, nous avons dit « plus jamais ça ». Malheureusement, aujourd'hui, nous y voici, une fois de plus.

Nous devons agir maintenant. Rien ne saurait excuser la cruauté et les crimes de guerre potentiels auxquels nous sommes confrontés en Ukraine. Tout doit être fait pour entreprendre une enquête indépendante, en particulier ici à l'OSCE, qui dispose des mécanismes nécessaires à cet effet. Nous réaffirmons notre profonde déception devant le refus de la Russie d'approuver une prorogation du mandat de la Mission spéciale d'observation (MSO) de l'OSCE en Ukraine. Si la MSO avait encore un mandat, même si elle a été évacuée temporairement, des dispositions pourraient être prises pour permettre à ses observateurs de se rendre sur les lieux des atrocités signalées, où ils pourraient aider à établir les faits.

En tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU et du Groupe d'Amis créé récemment sur la responsabilité pour l'Ukraine, l'Albanie coopérera avec d'autres pays et des organisations internationales afin de veiller à ce que des renseignements complets soient obtenus sur ces crimes et qu'ils fassent l'objet d'une enquête appropriée. La responsabilité personnelle des auteurs de tous ces crimes devrait être et sera établie.

Monsieur le Président,

La folie de cette guerre est allée trop loin. Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement ses actes de guerre et de retirer sans condition ses forces de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, ainsi que de permettre d'urgence à l'aide humanitaire d'atteindre ceux qui en ont besoin, en particulier les personnes âgées, les femmes et les enfants.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance. Merci.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Monsieur le Président,

La France s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques mots à titre national.

La guerre d'agression que la Russie livre contre l'Ukraine a franchi ces derniers jours un nouveau cap dans l'horreur.

Les images de charniers et d'exactions contre des civils dans les localités du Nord de l'Ukraine notamment de Boutcha et des autres villes libérées près de Kiev sont insoutenables et resteront gravées dans nos mémoires. Celles qui nous parviennent Nous exprimons toute notre compassion pour les victimes, toute notre solidarité avec les Ukrainiens.

Les manœuvres utilisées par la Russie pour dissimuler ces crimes ne surprennent malheureusement personne.

Une fois encore, Moscou ajoute à l'indignité du meurtre de civils et du massacre d'enfants celle du mensonge et du négationnisme.

En même temps qu'elles emportent des vies innocentes en Ukraine et briment les droits de l'homme en Russie, les autorités de Moscou salissent l'honneur et la dignité du peuple russe.

Mais le monde n'est pas dupe. La France condamne avec la plus grande fermeté les exactions massives commises par les forces russes. Ces exactions pourraient être constitutives de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Nous travaillerons, en lien avec les juridictions compétentes et nos partenaires, pour que leurs responsables soient jugés. Les autorités russes devront répondre de ces crimes et nous veillerons à ce que les responsables de ces atrocités soient poursuivis au nom de la lutte indispensable contre l'impunité. La vérité sur ce qui s'est passé à Boutcha et sur ce qui se passe depuis plusieurs semaines sur le territoire ukrainien ne tardera pas à s'imposer.

Comme l'a rappelé il y a deux jours le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères M. Jean-Yves Le Drian, la France reste totalement engagée, notamment avec ses partenaires européens, pour mettre fin à cette guerre d'agression dont le coût humain et

l'impact humanitaire sont chaque jour plus graves, et poursuivra son appui déterminé aux autorités ukrainiennes, sous toutes ses formes.

Je souhaite que cette déclaration figure au journal du jour.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ISLANDAISE

Merci, Monsieur le Président.

L'Islande s'associe à la déclaration de l'Union européenne mais je tiens néanmoins à ajouter quelques observations au nom de mon pays.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

L'Islande condamne avec la plus grande fermeté la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et les atrocités perpétrées par les soldats russes contre les citoyens ukrainiens, en particulier les meurtres inqualifiables commis à Boutcha et dans d'autres villes ukrainiennes.

Les vastes conséquences de cette guerre brutale de la Russie, qui continuent de se produire et d'être ressenties, sont tragiques pour l'Ukraine, mais aussi pour le peuple russe, l'ensemble de l'espace de l'OSCE et le monde entier. La Russie mène une guerre contre les principes les plus importants de la communauté internationale, à savoir la paix, la dignité humaine et les droits de l'homme, la vérité, l'État de droit et la démocratie.

En outre, des civils sont tués lors d'attaques aveugles menées par les troupes russes, notamment des attaques impliquant l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact et de munitions à fragmentation. Ces attaques aveugles constituent une violation du droit international humanitaire.

La crise humanitaire provoquée par l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine est effroyable. Plus de 4,2 millions de personnes ont déjà fui le pays, dont la plupart sont des femmes et des enfants. Beaucoup d'entre elles sont par conséquent exposées aux horreurs de la traite et de la violence sexuelle et sexiste, lesquelles sont attestées par les informations de plus en plus nombreuses faisant état de violences sexuelles et sexistes commises sur le territoire ukrainien par les troupes russes contre les femmes ukrainiennes, notamment celles qui sont déplacées à l'intérieur du pays.

La violence sexuelle liée au conflit, qui constitue un crime de guerre et une violation inacceptable des droits humains, ne doit donc jamais être utilisée comme arme de guerre.

Nous savons tous, et nous l'avons entendu hier lors de la journée d'ouverture de la vingt-deuxième Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes, que les conflits violents accroissent les vulnérabilités et le risque de traite des personnes. Nous devons répondre de manière appropriée à cette réalité.

Chers collègues,

Nous notons avec grande satisfaction la manière dont les différents pays manifestent leur solidarité et offrent l'hospitalité aux réfugiés ukrainiens. Nous exprimons également notre profonde gratitude pour les efforts déployés par la Présidence polonaise au sein de notre Organisation.

Soyons bien clairs. Le respect du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, n'est pas facultatif mais essentiel.

Nous demandons à la Russie de retirer ses troupes immédiatement et de cesser ses attaques ainsi que le ciblage délibéré des civils et des infrastructures civiles. Nous demandons instamment à la Russie de respecter ses engagements internationaux.

La seule façon de mettre fin à cette guerre brutale est de déployer des efforts diplomatiques honnêtes et de bonne foi.

Nous exprimons notre soutien total et indéfectible à l'Ukraine et à son peuple.

Merci, Monsieur le Président.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Les mots ne peuvent exprimer pleinement l'étendue de notre horreur et de notre dégoût face aux meurtres ciblés de civils perpétrés à Boutcha par les forces armées russes.

Au nom du Canada, j'adresse mes plus sincères condoléances au peuple ukrainien pour ces pertes insupportables.

L'ampleur des atrocités russes commises à Boutcha, à Irpin et à Motyzhyn apparaît au grand jour. En effet, les services de sécurité ukrainiens et les médias locaux et internationaux ont pu se rendre dans les zones libérées, et le monde entier a pu constater les conséquences macabres de l'occupation russe.

Les atrocités constatées sont barbares et inhumaines.

L'atrocité des tirs à bout portant sur des civils innocents et désarmés à Boutcha.

L'atrocité des corps démembrés dans les rues post-apocalyptiques d'Irpin.

L'atrocité des assassinats de la mairesse de Motyzhyn, de son fils et de son mari alors qu'ils étaient attachés et avaient les yeux bandés.

L'atrocité des meurtres de personnes âgées et d'enfants.

Monsieur le Président,

Dès le 10 mars, des images satellites de Boutcha montraient des preuves de la présence de possibles fosses communes. Mais ces faibles indices ne rendaient pas vraiment compte de l'ampleur réelle des massacres et des destructions dans ces zones. Hier encore, la Fédération de Russie affirmait que « pas un seul habitant n'avait souffert d'une quelconque action violente » pendant son occupation. Il s'agit manifestement d'un mensonge.

En effet, nous savons sans conteste que des soldats russes ont tué des civils pendant qu'ils se retiraient des zones entourant Kiev. À ce jour, les corps de 450 civils ont déjà été

identifiés. Les forces russes ont démontré qu'elles n'étaient pas professionnelles et qu'elles étaient indisciplinées, prêtes à commettre des atrocités et capables de le faire, ce qui constitue une preuve de crimes de guerre. Ces violations persistantes du droit international humanitaire montrent que la Russie n'est pas à la hauteur de son rôle de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les ravages que nous avons tous vus contredisent manifestement le récit fallacieux de la Russie affirmant qu'une « opération militaire spéciale » a été lancée pour protéger ceux qui se trouvent en Ukraine.

Monsieur le Président,

Depuis le 24 février, et avant cette date, nous avons entendu, publiquement et au sein de ce Conseil, les tentatives éhontées de la Russie de justifier et de rationaliser ses actes. La Russie a de nouveau tenté de faire croire que ce qui s'est passé à Boutcha relève des « fausses nouvelles ». Sans apporter aucune preuve. Malgré tous les rapports. Toutes les photos. Tous les témoins oculaires, notamment de nombreux médias internationaux qui se sont rendus à Boutcha après sa libération. Il est indéniable que ces personnes massacrées dans les rues, à leur domicile, étaient là depuis un certain temps. Les images satellites de la rue Yabluska ont montré avec exactitude les mêmes corps gisant dans la même rue et dans les mêmes positions le 18 mars et le 31 mars.

Je mets fortement en garde tous ceux qui assistent aujourd'hui à ce Conseil et qui tenteraient de détourner la responsabilité de ces actes ou de prétendre que les rapports sont « faux » ou créés à des fins de propagande. La délégation russe devrait retirer sa question d'actualité, dont l'intitulé est odieux. Nous voyons bien que ces tentatives essaient de justifier l'injustifiable. Le monde connaît la vérité et la Russie devra vivre avec cette honte.

Nos cœurs, nos esprits et nos condoléances vont aux milliers d'Ukrainiens qui ont perdu des membres de leur famille et des amis la semaine dernière, et les semaines précédentes, tombés sous les coups des envahisseurs russes. Plus le conflit durera, plus les Ukrainiens souffriront inutilement de ces atrocités non provoquées et injustifiées. Nous appelons à un cessez-le-feu inconditionnel et au retrait immédiat de toutes les troupes russes d'Ukraine.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je demande que ma déclaration soit annexée au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1366

5 April 2022

Annex 12

FRENCH

Original: ITALIAN

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE

Monsieur le Président,

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Les images des crimes commis à Boutcha et dans d'autres zones libérées par l'armée ukrainienne sont épouvantables. La sauvagerie des massacres de civils non armés est horrible et intolérable. Nos cœurs sont remplis d'une profonde tristesse pour ces victimes innocentes d'un conflit injustifié et injustifiable. L'Italie condamne ces horreurs avec la plus grande fermeté et exprime toute sa sympathie et sa solidarité à l'égard de l'Ukraine et de ses citoyens.

Une fois de plus, nous demandons instamment à la Russie d'arrêter immédiatement cette guerre, de cesser les violences contre les civils et de retirer ses forces armées d'Ukraine. La Russie sera tenue responsable des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

L'Italie a vigoureusement appuyé les initiatives internationales visant à identifier et punir les responsables de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous avons notamment soutenu la création par le Conseil des droits de l'homme à Genève d'une commission d'enquête internationale et l'ouverture de procédures devant la Cour pénale internationale concernant les crimes de guerre commis en Ukraine. Nous nous efforçons de fournir à la Cour pénale internationale toutes les preuves dont elle a besoin pour punir les responsables de ces crimes odieux, y compris ceux commis à Boutcha.

Dans le cadre de son mandat et des mécanismes existants, l'OSCE peut également contribuer aux efforts internationaux visant à traduire en justice les responsables des violations et abus commis pendant le conflit.

Nous remercions la Présidence polonaise d'avoir convoqué la première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine la semaine dernière ainsi que la séance spéciale

d'aujourd'hui du Conseil permanent, afin de continuer à mettre l'accent sur la situation des civils en Ukraine.

Nous nous félicitons de l'action que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), le Secrétariat et les autres institutions autonomes continuent de mener pour faire respecter les engagements communs et les valeurs fondamentales de l'OSCE. En particulier, l'Italie soutient les activités de suivi des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Ukraine que le BIDDH mène depuis le premier jour du conflit.

Nous attendons la publication, dans les prochains jours, des conclusions des enquêtes menées par les experts du Mécanisme de Moscou à l'initiative de 45 États participants, dont l'Italie, et nous nous emploierons à assurer un suivi approprié.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de cette séance. Je vous remercie.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ROUMAINE

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent. Elle est des plus nécessaire.

La Roumanie souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. En outre, je voudrais formuler les observations suivantes au nom de mon pays.

La condamnation par la Roumanie, dans les termes les plus fermes possibles, de l'agression militaire russe a été exprimée clairement à de nombreuses reprises, comme l'a été son appel à la Fédération de Russie à mettre fin immédiatement et sans condition à cette agression ainsi qu'à retirer toutes ses forces et son matériel militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a des conséquences terribles inexprimables et doit cesser immédiatement. Nous condamnons fermement les atrocités commises par la Russie à Boutcha et dans d'autres villes et localités ukrainiennes. Ces crimes sont insupportables et inacceptables et ils s'inscrivent dans un schéma de comportement plus large de la Fédération de Russie. Alors que cette dernière mène sa guerre d'agression depuis maintenant plus d'un mois, nous sommes les témoins d'attaques incessantes et délibérées contre des civils et des infrastructures civiles, dont des hôpitaux, des maternités, des jardins d'enfants, des écoles et des zones résidentielles. Nous rappelons à la Russie que, conformément au droit international humanitaire, les civils doivent être protégés contre les dangers découlant des opérations militaires, et nous déplorons les pertes de vies et les souffrances humaines.

De plus, nous sommes préoccupés par les rapports faisant état de déplacements forcés, de femmes victimes de viols et d'autres formes de violences fondées sur le genre, ainsi que de prises d'otages. Conformément à la Convention de Genève de 1949, la Russie doit autoriser le passage en sécurité des civils souhaitant quitter le territoire et elle doit assurer l'accès sûr et sans entrave de ceux qui fournissent une aide humanitaire.

Les auteurs de ces violations graves du droit humanitaire et de ces crimes de guerre doivent être tenus de rendre des comptes devant la justice internationale. La Roumanie s'est

associée à d'autres États qui voient les choses de la même façon pour porter la situation en Ukraine devant la Cour pénale internationale en lui demandant d'enquêter sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les actes de génocide qui auraient été commis dans le contexte actuel de l'agression russe. La Roumanie soutient également les efforts entrepris par la commission d'enquête créée le mois dernier par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et les efforts similaires déployés au sein de l'OSCE dans le cadre du Mécanisme de Moscou et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme visant à obtenir des renseignements complets et à rassembler des preuves sur les atrocités de la guerre infligées par la Russie. Nous attendons avec intérêt le rapport de la mission d'établissement des faits constituée dans le cadre du Mécanisme de Moscou qui sera le premier rapport impartial d'évaluation de la situation sur le terrain. Toutes ces mesures, prises par différentes organisations internationales, montrent que la communauté internationale est unie et que la Fédération de Russie sera tenue de rendre des comptes pour ses actions.

Monsieur le Président,

L'agression militaire perpétrée par la Russie a un impact énorme sur les vies des citoyens et des résidents ukrainiens, qui se voient contraints de fuir le pays en quête d'un refuge et de sécurité. Les autorités roumaines, de concert avec la société civile et le secteur privé du pays, apportent une assistance immédiate à tous ceux qui franchissent la frontière vers la Roumanie et qui cherchent à se réfugier chez nous.

En ces temps tragiques, il est important de répondre aux besoins de l'Ukraine en aide humanitaire. La Roumanie lui a déjà apporté une aide sur le plan bilatéral et dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, et elle a établi un hub humanitaire international à proximité de sa frontière avec l'Ukraine.

Monsieur le Président,

Les images horribles de Boutcha et d'autres villes ukrainiennes rappellent au monde entier que nous devons mettre fin à cette agression immédiatement et que nous devons continuer de soutenir l'Ukraine.

Nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Je vous remercie.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MOLDAVE

Monsieur le Président,

La République de Moldavie souscrit à la déclaration prononcée par la délégation de l'Union européenne. Au nom de mon pays, je souhaiterais cependant formuler les observations supplémentaires ci-après.

Comme le monde entier, nous avons été profondément choqués par les images terribles des civils tués à Boutcha et dans d'autres villes ukrainiennes libérées. Nous sommes consternés par la brutalité de ces atrocités et par les nombreux rapports mentionnant l'existence de charniers.

Des civils innocents, y compris des enfants, des personnes âgées et des femmes, ont été tués, certains ayant les mains liées dans le dos.

La République de Moldavie condamne vivement ces crimes inconcevables contre l'humanité, conséquence horrible de l'agression non provoquée et injustifiée commise par la Russie contre l'Ukraine. Ces atrocités constituent de graves violations du droit international humanitaire. La Moldavie est favorable à ce qu'elles fassent l'objet d'une enquête approfondie. Tous les auteurs de ces crimes doivent en être tenus responsables.

Hier, en signe de profonde solidarité et compassion avec le peuple ukrainien, la Présidente de la République de Moldavie, Maia Sandu, par un décret spécial, a déclaré le 4 avril journée nationale de deuil en mémoire de toutes les victimes de la guerre qui a été lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Dans son allocution publique, la Présidente moldave a également mentionné qu'il importait que ces images horribles soient vues par tous les citoyens du pays et, en particulier, par ceux qui ne condamnent toujours pas la guerre ou qui tentent de lui trouver des justifications. Dès le premier jour de guerre, la Moldavie a condamné l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et appelé la Russie à cesser immédiatement d'user de la force militaire et à recourir au dialogue et à la diplomatie.

Monsieur le Président,

Nous sommes horrifiés par la crise humanitaire qui a contraint des millions d'Ukrainiens à fuir leurs foyers pour se protéger contre l'agression militaire. La Moldavie continuera d'apporter tout son soutien aux réfugiés, aussi longtemps qu'il le faudra.

En conclusion, je tiens à réaffirmer le soutien ferme et indéfectible de la République de Moldavie à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Au nom de mon pays, je souhaiterais cependant formuler les observations supplémentaires ci-après.

Les terribles images des atrocités commises contre la population civile à Boutcha sont à peine supportables. Le fait que les corps de centaines de civils sans défense, dont des familles entières, aient été découverts après le retrait des troupes russes montre l'horrible réalité de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Les images témoignent d'une violence effrénée, qui ne connaît aucune limite. Elles montrent de manière cruelle que les forces armées russes ont perdu tout respect pour les règles du droit international humanitaire et qu'elles foulent aux pieds les droits humains les plus fondamentaux.

Les terribles images de Boutcha viennent s'ajouter à une multitude de rapports similaires sur les attaques barbares perpétrées contre la population civile et des biens de caractère civil en Ukraine.

Nos pensées vont aux innombrables victimes innocentes de la brutale guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et aux familles des victimes.

Quand on voit comment des infrastructures civiles sont bombardées de manière ciblée, comment des hôpitaux et des théâtres sont bombardés tout à fait sciemment, quand on sait que des civils et des familles ont cherché à s'y protéger des impitoyables bombardements russes, les actions des forces armées russes ne peuvent être considérées que comme cyniques et inhumaines.

C'est aux tribunaux qu'il appartient de se prononcer en la matière, mais, pour moi, il s'agit clairement et sans équivoque de crimes de guerre.

Chers collègues,

Il est fait état d'enlèvements ciblés par les forces de sécurité russes de représentants des pouvoirs locaux, de journalistes ou de personnes qui soutiennent ouvertement l'Ukraine.

Nous savons qu'un grand nombre d'habitants ukrainiens de régions contrôlées par la Russie ont été emmenés de force en Russie ou dans d'autres régions qui sont sous son contrôle. Les déplacements forcés constituent une grave violation du droit international humanitaire.

Il est désormais indispensable que des renseignements complets soient recueillis sur toutes les violations des droits humains, tous les crimes de guerre et tous les crimes contre l'humanité, qu'ils fassent l'objet d'une enquête approfondie et que leurs auteurs soient traduits en justice. Il est juste et important que le procureur général de la Cour pénale internationale ait ouvert une enquête sur les allégations de violations extrêmement graves du droit international humanitaire par la Russie. L'Allemagne soutient cette enquête et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les crimes commis par le Gouvernement et les forces armées russes en Ukraine ne restent pas impunis.

Il n'y a pas de mots pour décrire les terribles atrocités qui ont été révélées.

La Ministre des affaires étrangères, M^{me} Baerbock, a exigé avant hier que tous les responsables de ces crimes soient traduits en justice. Je n'ai rien à ajouter à cette exigence.

Slava Ukraini !

Je vous remercie et vous prie de bien vouloir joindre cette déclaration au journal de la séance.



1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION JAPONAISE
(PARTENAIRE POUR LA COOPÉRATION)

Merci, Monsieur le Président.

Les actions militaires de la Russie en Ukraine portent clairement atteinte à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, sont une grave violation du droit international qui interdit l'usage de la force et constituent un sérieux manquement à la Charte des Nations Unies.

Tout changement unilatéral du statu quo par la force est totalement inacceptable. Il s'agit d'une situation extrêmement grave qui ébranle les fondements de l'ordre international non seulement en Europe mais également en Asie.

Le Gouvernement ukrainien et divers médias ont récemment révélé que des atrocités, y compris des massacres de civils innocents, étaient commises dans les environs de Kiev, qui étaient occupés par les forces militaires russes. Le Japon prend très au sérieux le fait qu'un grand nombre de civils aient perdu la vie à la suite des actes commis par les forces armées russes et il est profondément choqué par cette révélation. Le meurtre de civils innocents constitue une grave violation du droit international humanitaire et est absolument inacceptable. Le Japon le condamne avec véhémence.

La vérité sur ces atrocités doit être faite et la Russie doit être tenue strictement responsable. Le Japon a saisi la Cour pénale internationale de la situation en Ukraine au motif que des crimes de guerre semblent avoir été commis et compte sur des progrès dans l'enquête approfondie menée par le procureur de la Cour.

Merci, Monsieur le Président.

Je vous prie de joindre ma déclaration au journal de la séance.

Merci encore.

1366^e séance plénière

Journal n° 1366 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Nous sommes catégoriquement en désaccord avec les évaluations de la Présidence polonaise concernant la situation dans la ville de Boutcha, dans la région de Kiev. Ces évaluations ne reposent que sur les récits fallacieux diffusés dans un but de propagande par le régime de Kiev, et qui ont été relayés par un certain nombre d'États participants de l'OSCE.

Selon nous, il est clair que les photographies et les séquences vidéo publiées par le gouvernement ukrainien et qui prouveraient que des « crimes » auraient été commis par des militaires russes à Boutcha sont une provocation et une mise en scène qui n'ont rien à voir avec la réalité. L'objectif poursuivi est manifestement de dénigrer les forces armées russes afin de réaliser les objectifs pratiques du régime de Kiev sur la scène internationale. Le Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Dmytro Kuleba, a déjà parlé ouvertement de ces objectifs. Il s'agit de rompre les liens commerciaux et économiques de l'Europe avec la Russie, d'assurer de nouvelles livraisons d'armes létales à l'Ukraine et, somme toute, de faire en sorte, une fois de plus, que les relations entre la Russie et les pays européens soient otages d'un mensonge fabriqué avec cynisme.

Nous vous invitons maintenant à mettre de côté vos émotions et vos réactions impulsives et à analyser les faits de manière rationnelle.

Ces faits sont les suivants. Le lendemain des consultations russo-ukrainiennes qui se sont tenues à Istanbul, le 29 mars, les unités des forces armées russes se sont retirées de Boutcha. Ce retrait a été annoncé le 30 mars à la même heure lors d'une réunion d'information du Ministère russe de la défense¹. Le maire de Boutcha, M. Anatolii Fedoruk, est revenu le lendemain après avoir auparavant fui la ville et abandonné ses habitants. Devant la mairie, il a enregistré un message vidéo² dans lequel il déclarait qu'il avait inspecté toute la ville. Il n'a pas dit un mot sur la présence d'éventuels cadavres dans les rues. Il a également confirmé que tous les soldats russes avaient quitté Boutcha. Le même jour, M. Zhan Beleniuk, membre de la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien), a visité cette ville

1 https://z.mil.ru/spec_mil_oper/news/more.htm?id=12415372.

2 <https://t.me/vityzeva/52988>.

et a publié des photos de ses rues sur les pages de ses réseaux sociaux, sans mentionner de corps dans les rues dans ses commentaires. Alors, que s'est-il vraiment passé ?

Le 2 avril, la police nationale ukrainienne a publié sur son site officiel³ des images vidéo montrant des unités spéciales des forces armées ukrainiennes entrant dans Boutcha. Aucune victime civile n'est visible sur les images. Il a été souligné que les formations armées ukrainiennes s'étaient lancées dans une opération de nettoyage. Dans une autre vidéo, publiée par M. Serhii « Boatswain » Korotkikh, chef des unités de défense territoriale qui étaient entrées dans la ville, on peut clairement entendre des membres d'un bataillon de défense territoriale se consulter pour savoir s'ils peuvent ou non tirer sur des personnes qui ne portent pas de brassard bleu. Une réponse affirmative est également entendue. En d'autres termes, le tir a été autorisé. M. Korotkikh a ensuite retiré la vidéo mais des copies restent dans le domaine public⁴.

Nous ne sommes pas surpris que toutes les prétendues preuves de crimes de guerre russes à Boutcha soient apparues quelques jours après cette opération de nettoyage, lorsque des agents des services de sécurité ukrainiens et des représentants de la télévision ukrainienne sont arrivés dans la ville. Des reportages mis en scène de manière flagrante ont également été produits. Par exemple, la chaîne de télévision Espresso TV a diffusé un reportage vidéo le 2 avril à 19 h 03 dans lequel on peut voir un corps se relever immédiatement après le passage de la voiture avec un caméraman (visible dans le rétroviseur de la voiture)⁵. Une erreur flagrante et évidente de la propagande ukrainienne.

D'autres vidéos montrent des personnes qui auraient été abattues « dans le sous-sol d'une maison » à Boutcha⁶. On y voit au moins quatre corps qui semblent avoir été abattus d'une balle derrière la tête dans le même sous-sol. Les corps sont agenouillés face au mur. Pourtant, il n'y a aucune trace de sang à proximité, ni sur le mur, ni sur le sol. Comment est-ce possible ? Une fois encore, il s'agit d'un récit fallacieux au service de la propagande ukrainienne.

À ces images s'ajoutent celles de personnes qui auraient été tuées dans la rue ou torturées, déshabillées et jetées dans des puits. Ces photos ont été publiées par le Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Kuleba. Il est particulièrement préoccupant de constater que sur toutes les images publiées par le régime de Kiev, les corps ne se sont pas raidis après plusieurs jours et ne présentent pas les signes caractéristiques de la lividité cadavérique, et que les blessures sont remplies de sang non coagulé.

Dans le même temps, des articles sur Boutcha sont parus dans plusieurs médias étrangers, principalement des publications britanniques et américaines, qui soulignent le caractère préparé, planifié et coordonné de cet acte de propagande. On remarque également qu'il n'y a pas eu d'articles de ce genre publiés immédiatement après le retrait des troupes russes de Boutcha ou l'entrée des formations armées ukrainiennes dans cette ville.

3 <https://www.youtube.com/watch?v=Z7ylyNBMpQY> and https://t.me/UA_National_Police/2932.

4 <https://t.me/vityzeva/53030>.

5 https://youtu.be/Mx9JINu_H1Y.

6 <https://t.me/sashakots/30762?single>.

Les provocations orchestrées par les médias qui relatent un massacre qui aurait été organisé à Boutcha par l'armée russe constituent une menace directe pour la paix et la sécurité internationales. Nous rappelons qu'à la suite du lancement d'une campagne médiatique coordonnée dans les médias occidentaux concernant le prétendu « massacre de Boutcha », la Fédération de Russie a demandé à deux reprises la convocation d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation dans cette localité de la région de Kiev. La demande russe a toutefois été refusée par le Royaume-Uni, qui a récemment pris la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies. De quoi avait-il peur ? Que la vérité soit faite au sujet des fausses vidéos ? À ce propos, nous vous recommandons de lire le contenu de la conférence de presse tenue le 4 avril à New York par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès des Nations unies. On y trouve des preuves vidéo de la mise en scène des provocations du Gouvernement ukrainien en matière d'information.

Il convient de noter plusieurs éléments importants. Pendant que Boutcha était sous le contrôle des forces armées russes, aucune route sortant de la ville n'a été bloquée. Tous les résidents locaux étaient libres de quitter la localité en direction du nord, également vers les États voisins. Dans le même temps, la périphérie sud de la ville, y compris les quartiers d'habitation, a été bombardée jour et nuit par des formations armées ukrainiennes utilisant de l'artillerie de gros calibre, des chars et des lance-roquettes multiples.

Pendant la période où Boutcha a été contrôlée par les forces armées russes, pas un seul habitant n'a souffert d'une quelconque action violente de leur part. Au contraire, plus de 452 tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées par l'armée russe dans les localités de la région de Kiev et distribuées aux civils. Les habitants ont pu se déplacer librement dans la ville.

On peut d'ailleurs observer des mises en scène similaires de « crimes de guerre russes » dans la description faite par les médias ukrainiens et occidentaux de la situation dans d'autres endroits de la région de Kiev d'où les troupes russes se sont retirées. Les informations faisant état de « charniers de civils exécutés » dans les villes d'Irpin et de Borodyanka et dans les villages de Motyzhyn et de Moshchun ont suivi le même schéma.

Ces récits fallacieux ne sont pas la première tentative de la propagande ukrainienne de diaboliser les actions de l'armée russe et créer le contexte émotionnel nécessaire à l'adoption de décisions politiques anti-russes. Nous n'excluons pas que le but de ces provocations en matière de diffusion d'information soit de tenter de faire échouer les efforts diplomatiques déployés par la Russie dans le cadre du dialogue bilatéral avec les représentants du Gouvernement ukrainien.

Il suffit de rappeler la prétendue frappe aérienne russe sur une maternité située à Marioupol, dont les représentants de l'Ukraine et leurs protecteurs étrangers nous ont parlé dans cette salle le 10 mars. Vous vous souvenez certainement que la presse occidentale a publié abondamment des photos d'une jeune femme qui se trouvait près de cette maternité.

Récemment, des médias indépendants ont interviewé⁷ cette même jeune femme, qui s'appelle Marianna Vyshemirskaya. Son récit confirme que l'histoire, telle que présentée par

7 https://t.me/smotri_media/11188 or <https://youtu.be/UNVPBGyKmzE>.

les représentants de l'Ukraine, a les caractéristiques d'une provocation planifiée en matière d'information. En effet, la jeune femme a déclaré qu'il n'y avait pas eu de frappe aérienne sur la maternité, mais que des membres des formations armées ukrainiennes avaient aménagé un poste de combat à l'intérieur même du bâtiment de l'hôpital, forcé la plupart des patients à partir et saisi la nourriture de ceux qui étaient restés. Après que la jeune femme a entendu les explosions, un photographe de l'Associated Press (on a su par la suite qu'il s'agissait d'Evgeniy Maloletka) l'attendait juste devant le bâtiment. Coïncidence ? En outre, la jeune femme a lancé un appel ouvert au Président Volodymyr Zelensky pour qu'il ordonne aux formations armées ukrainiennes de cesser d'utiliser les civils comme boucliers humains.

À ce propos, M. Oleksii Arestovych, conseiller du directeur de cabinet du Président ukrainien, a également contribué à la diffusion de récits fallacieux sur les « atrocités de l'armée russe » lorsqu'il a posté une photo d'une « fille torturée de Hostomel » avec une croix gammée gravée dans le dos. En fait, il s'est avéré qu'il avait utilisé la photo d'une habitante de Marioupol portant des traces des tortures qu'elle avait subies dans un poste de combat des formations armées ukrainiennes aménagé dans le sous-sol d'une école de Marioupol. La vidéo de cette jeune fille assassinée a été publiée le 27 mars dernier par le journaliste américain Patrick Lancaster sur sa chaîne YouTube. Il est intéressant de noter que M. Arestovitch a supprimé son message dès que des journalistes ukrainiens de l'agence de presse UNIAN le lui ont signalé ses incohérences, sans pour autant s'excuser d'avoir diffusé des fausses informations.

Des fausses nouvelles et des manipulations similaires ont été observées au fil des ans en Syrie. Rappelez-vous les Casques blancs, qui exploitaient avec diligence des fonds étrangers, ou les fondamentalistes radicaux, qui n'hésitaient pas à utiliser des méthodes terroristes et qui étaient régulièrement présentés comme des « combattants pour la liberté et la démocratie » ? D'où ce sentiment persistant que toutes ces campagnes d'information sont orchestrées par les mêmes réalisateurs et producteurs.

Les provocations cyniques et trompeuses sont utilisées par des politiciens sans scrupules en Ukraine et dans un certain nombre de pays occidentaux, principalement pour renforcer la russophobie. Cette méthode n'est pas nouvelle. Elle a déjà été utilisée dans le passé. Elle nous rappelle les pires exemples de la propagande nazie, qui utilisait les mêmes méthodes pour alléguer, par exemple, que des « viols et des massacres » de civils avaient été commis le 21 octobre 1944 dans le village de Nemmersdorf ou dans d'autres endroits libérés des nazis. On sait que les fausses accusations portées contre les soldats soviétiques ont été utilisées par la propagande nazie pour se mobiliser contre les « barbares russes ».

Et aujourd'hui, dans le même esprit, nous entendons parler d'intentions de détruire tout ce qui est russe. Par exemple, le 3 avril, sur son site officiel de réseaux sociaux, le maire de Dnipropetrovsk, M. Borys Filatov, a déclaré qu'à partir de maintenant « le temps de la colère froide était venu » et a appelé à ce que les Russes soient tués « partout dans le monde, pour une période indéterminée et aussi nombreux que possible ».

Nous notons que les appels à la violence contre les Russes ethniques et les ressortissants russes, diffusés également sur les chaînes de télévision nationales ukrainiennes, y compris les promesses de tuer tous les enfants russes, ne font l'objet d'aucune condamnation au sein de l'OSCE, ni de la part de la Présidence polonaise ni des structures exécutives pertinentes de notre Organisation.

Au contraire, les responsables polonais, non contents de relayer, à l'instar des nazis, des récits fallacieux pour alimenter la propagande ukrainienne, se sont engagés dans des actions russophobes. Il n'y a pas si longtemps, M. Mateusz Morawiecki, Premier ministre polonais, a déclaré que la russophobie devenait « courante en Europe » et, récemment, le Vice-Premier ministre polonais et Ministre de la culture, M. Piotr Gliński, a déclaré que « la culture russe devrait disparaître de l'espace public ». Nous regrettons que la politique irresponsable l'emporte sur le bon sens, et aussi que l'analyse factuelle cède la place à un concours de russophobie.

Soyons clairs : la vérité sur les événements en Ukraine se fera connaître. Les récits fallacieux seront démystifiés. La justice l'emportera à coup sûr.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance spéciale du Conseil permanent de ce jour.

Je vous remercie de votre attention.